

n° 269

Janvier 2014



On a deux vies, et la deuxième commence quand on se rend compte qu'on n'en n'a qu'une.

Confucius.

la VOIX du FROU

SUR VOTRE AGENDA

- 11/01 : Cérémonie des Vœux

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91
courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2014

LE 11 JANVIER 2014 A 16h00 CÉRÉMONIE DES VŒUX ET GALETTE

Afin d'organiser au mieux ce moment de convivialité merci d'annoncer votre présence en téléphonant à la mairie ou par mèl avant le 7 janvier

EDITO DU MAIRE

De coutume, il est bon en cette période, de faire un petit bilan de l'année écoulée, d'autant plus en cette fin de mandat, ce qui a été réalisé mais aussi ce qui reste à faire. Mais 2014 étant l'année des élections municipales, je ne pourrai le faire. La loi me l'interdit, ce pourrait être interprété comme de la « propagande électorale ». Mais je suis certain que l'on aura l'occasion d'en reparler...

Aussi pour ne pas enfreindre cette règle, je me contenterai de vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2014.

Que cette année 2014, nous donne envie de rêver à des jours meilleurs.

Alain BOUTIN

Maire

Arbre de Noël du 7 décembre 2013



René a encore fait preuve d'imagination



Nos habitants et nos employés communaux eux aussi ont de l'imagination et du talent





InterCommunalité

Conseil Municipal du 9 Décembre 2013

Au cours de la séance, les membres présents ont délibéré et voté sur les points suivants :

- Demandes de subventions : auprès du FDAIC
 - Travaux de voirie carrefour rue du 11 Novembre/Chemin de Berchères (devis pour 7095 € HT) et rue de l'Espérance, suite aux travaux d'eau envisagés rue de la Libération (devis pour 11.934.50 € HT) - subvention à hauteur de 30%.
 - Remplacement du toboggan à l'aire de loisirs (devis pour 13.925 € HT) subvention à hauteur de 50%.
 - Réfection de la toiture de la salle polyvalente
- des infiltrations d'eau au niveau du local technique (devis pour 33.893.63 € HT) subvention à hauteur de 30%
 - Démolition de la maison Crampond (devis pour 5.200€ HT) subvention à hauteur de 50%
- Demande de subvention auprès de la DETR
 - Travaux de renforcement du réseau d'eau. Remplacement de la canalisation rue de la Libération avec bouclage de la rue de la Libération avec la rue de l'Espérance (devis pour 90.025 € HT) subvention à hauteur de 30%.
- Demande d'aides financières auprès du Fonds Départemental de Péréquation pour tous les investissements 2014.
- demande de subvention au Fonds National de Prévention de la CNRACL pour l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Autorisation de signature de la nouvelle convention et du devis corrigé avec le SDE 28 pour la réalisation des travaux de rénovation du parc d'éclairage public.
- Application de l'indice de fermages, valeur 106.68 pour la période du 1^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2014.
- Versement de l'indemnité de gardiennage d'église de 85 € au groupement paroissial.



Conseil Communautaire du 5 décembre 2013

Les délégués communautaires ont approuvé les divers points à l'ordre du jour :

- Contrat Départemental de Développement Intercommunal 2013 - 2016 (2 voix contre)
- Décision modificative n° 3 sur le budget principal 2013 -12-28
- Attribution d'un fond de concours de 10.000 € aux communes de Maintenon (2 voix contre), Yermenonville, Chartainvilliers, Bouglainval, Pierres, Villiers le Morhier
- Octroi d'une subvention à la commune de St Piat de 5.800.39 € pour le raccordement électrique du site archéologique de Changé
- Octroi d'une subvention de 500 € à l'UCIAL
- Versement d'un fonds de concours au Syndicat Culture Sport Loisirs de 40.066.07€ sur présentation de factures
- Demande de Dotation d'Action Parlementaire de 8.000 € auprès du Sénateur Billard
- Attribution d'une indemnité de conseil au Trésorier Principal de 684.75 € (1 voix contre)
- Projet de règlement financier et contrat de prélèvement automatique pour le règlement des factures des accueils périscolaires et de loisirs
- Choix du cabinet pour l'assurance dommage ouvrage et des entreprises pour les travaux d'extension de la gendarmerie de Maintenon
- Demande d'exonération de participation de la Communauté de Communes pour la réalisation d'un rond-point et d'une déviation entre la RD906 et la RD26-1
- Augmentation du temps de travail d'un adjoint d'animation de 2^e classe et recrutement d'un personnel administratif à temps complet ou non complet
- Convention de mise à disposition d'un minibus de 9 places aux communes de Pierres et Villiers le Morhier pour le transport des enfants sur les écoles et collège
- Proposition de liquidation et dissolution du Syndicat de Changé



La commission « Protection de l'Environnement » de la Communauté de Communes s'est réunie le 2 décembre 2013.

Elle a statué la date de la Journée de l'environnement pour le samedi 24 mai 2014 sur le centre de Changé.

Des thèmes ont été proposés mais rien n'est officialisé à ce jour.

La dite commission doit se réunir pour l'organisation de cet événement. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés

Les délégués du Syndicat Département d'Energies ont voté en date du 5 décembre sur les points suivants :
l'étude du budget principal 2014 et des 4 budgets annexes sur :

- 1 - le service public de distribution du gaz
- 2 - l'éclairage public
- 3 - les télécommunications
- 4 - la cartographie

la signature de l'avenant dont les thématiques abordées sont les suivantes :

- 1 - la programmation et la coordination des investissements
- 2 - l'évolution de la redevance de concessions
- 3 - l'échange de données financières patrimoniales et cartographiques

Un exposé sur l'évolution des conditions générales de vente de l'électricité aux tarifs réglementés présentera la nouvelle version des conditions générales de vente. Ces conditions porteront sur une distinction des rôles respectifs entre le fournisseur et le distributeur, la facturation plus transparente et la suppression des frais de rejet de paiement.

Le point sur l'avancement du projet de déploiement de bornes pour véhicules électriques a été évoqué avec l'implantation d'une centaine sur des sites étudiés dans le département entre septembre 2014 et juin 2015.

En date du 17 décembre 2013 le SIRMATCOM a réuni ses délégués, Ils ont voté :

- L'adhésion de 4 nouvelles communes : Chaudon, Faveroles, Les Pinthières et Saint Laurent la Gâtine suite à la dissolution du Syrom de Dreux
- La convention pour l'implantation de bornes d'apports volontaires sur la commune de Pierres dans le cadre du projet immobilier route de Bouglainval. Ce nouveau dispositif de collecte se fera en accord avec la SA Eure-et-Loir Habitat lors de la création de ces logements
- Le protocole transactionnel avec l'Entreprise Brangeon. Ce marché de collecte avec ladite entreprise avait été conclu le 2 mai 2012. De nombreux dysfonctionnements se sont avérés dans l'exécution de ces prestations. Ce protocole a pour objet de constater la résiliation conventionnelle de ce marché public de collecte
- La modalité de sortie de l'entreprise Brangeon. Une régie provisoire sera mise en place jusqu'à l'attribution d'un nouveau marché de collecte
- Le lancement du prochain marché de collecte sous couvert d'un appel d'offres ouvert européen pour une durée maximale de 7 ans
- L'autorisation d'engager certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget 2014
- L'avenant à la convention de répartition des frais de fonctionnement du secrétariat pour la charge supplémentaire liée à l'entretien des locaux une fois par semaine

Le 10 décembre 2013

Le conseil syndical de Changé s'est tenu le 10 décembre 2013.

Les délégués ont voté :

- une délibération modificative concernant le chapitre 012 pour un montant supplémentaire de 9 000 € dû à la création d'un poste en CDD pour une durée de 6 mois et d'un renfort de personnel pour 2 heures chaque jour. Ces décisions ont été analysées en commission finances et sont dues au nombre croissant d'enfants en restauration scolaire,
- la prolongation de contrat avec le prestataire de logiciels Ségilog à partir d'octobre 2013,
- la convention avec l'association LAD3C pour son renouvellement annuel avec le syndicat,
- l'indemnité de conseil du trésorier de Maintenon sur la base de 50 %, soit €137, 50
- le régime indemnitaire 2014 pour le personnel titulaire ayant droit à ces primes
- les tarifs de location de Changé – tarifs maintenus à l'identique. (voir ci-dessous)

Tarifs de location CHANGÉ

- Particulier résidant dans une commune du syndicat (24 h) : 350 €
- Journée supplémentaire : 100 €
- Associations (24 h) : 240 €
- Mairie/EPCI du syndicat : 100 €
- Particulier ne résidant pas dans une commune du syndicat (24 h) : 450 €
- Journée supplémentaire : 160 €
- Supplément chauffage (24 h) **d'octobre à avril**] : 70 €
- Supplément chauffage (- 6 h)] : 30 €
- Associations (vacances d'été, terrain nu) forfait une semaine : 50 €
- : « « « par jour (ensuite) : 3 €

CINEMOBILE à Maintenon le 24 JANVIER 2014



16h00 **QUAI D'ORSAY**
 18h15 **LA REINE DES NEIGES**
 20h30 **GRAVITY**

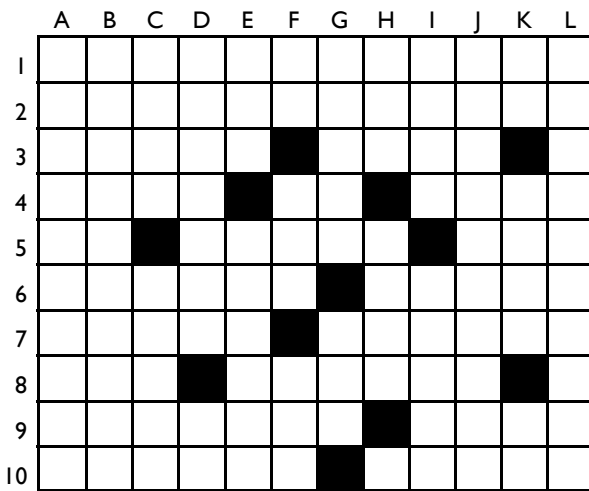
EVENEMENTS FAMILIAUX

DEPARTS

Mme LIZIER Bérandère 13 avenue des Bruyères
 Mme OUDET Marie-Pierre 8 rue Jean Moulin
 Mme ROUDOT Marie-Thérèse 19, rue du Puits

ARRIVEES

MM. BORDAGE Dominique 3 rue de l'Avenir
 MM. POQUET Olivier/STEPHAN Aurélie 8 rue Jean Moulin
 MM. ANDRIEU Jean-Yves 19 rue du Puits
 M. JACK Steve 12 rue de la Mairie
 MM. BULOU Steve /JEANNE Fanny 13, avenue des Bruyères



Verticalement

- A - Cui-cui
- B - Réduira à peu de chose
- C - Spectacle à domicile - Forte à la pression
- D - Cordonnée - Coefficient personnel
- E - Femme de la côte - Bourde
- F - Personnel - Coup sur le tambour - Support de balle
- G - Inoccupé - Parfois bécasse
- H - Tout petit avion - Séché et fumé
- I - Terre en mer - Filiforme
- J - Devenues réglementaires
- K - Voie près du canal - Disparu - Convient
- L - Bien sûr, elles profitent de leurs vacances

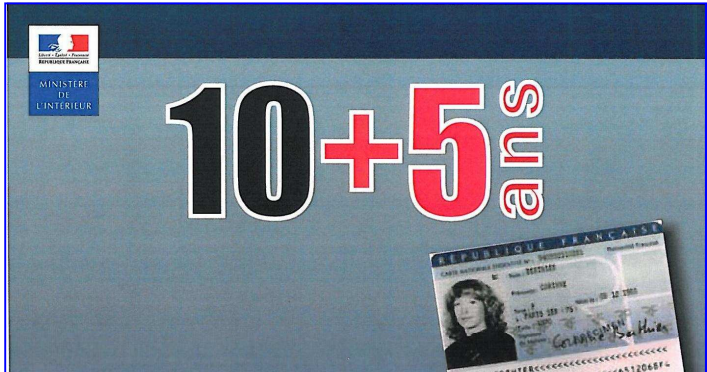
Horizontalement

- 1 - Chiffon à faire fumer pour déchiffrer
- 2 - Totalemement éblouies
- 3 - Sans cheveux – Atmosphère très britannique
- 4 - Malheureuse infante – Cri de dédain – Caché
- 5 - Coincé – Cantines rapides – Ferraille bulgare
- 6 - Risquera – Fera de l'effet
- 7 - Poursuivre – Locataire d'une poche d'avare
- 8 - Préfixe novateur – Distendue
- 9 - Pipée – Gonfle
- 10 - Pamphlet – Influas

4	8	6	9	5	1	3	2	7
9	2	3	4	7	6	8	5	1
5	7	1	8	3	2	9	4	6
3	4	2	7	9	5	6	1	8
7	6	9	1	4	8	5	3	2
1	5	8	2	6	3	4	7	9
6	9	7	5	2	4	1	8	3
2	1	5	3	8	9	7	6	4
8	3	4	6	1	7	2	9	5

Solution de décembre 2013

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers
 Ne pas jeter sur la voie publique



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>